

La Lettre du Maire



Ville de Périgny

www.perigny.fr

N°18 • MAI 2014

Mes chers concitoyens

Le 23 mars 2014, dès le premier tour, la majorité des Pérignaciens a renouvelé sa confiance à l'équipe municipale que j'ai l'honneur de conduire. Je vous en remercie. Le programme que nous vous avons présenté est le résultat d'une réflexion collective approfondie dont le seul objectif est le développement de notre commune au service de ses habitants et de celles et ceux qui souhaitent nous rejoindre.

*Notre **contrat municipal** fixe nos engagements. Ils se fondent sur la notion d'intérêt général et seront tenus. Notre capacité financière nous le permet. Les nombreuses actions et chantiers que nous avons entrepris dans le précédent mandat vont se poursuivre. Les mutations et réalisations importantes ont besoin de la durée que vous nous avez accordée.*

*Mais, vous le savez mieux que moi, le bonheur de vivre à Périgny ne dépend pas uniquement des services, équipements et structures mis à notre disposition. Il se construit d'abord **au quotidien par nos comportements individuels et collectifs**, par notre attention aux autres et notre solidarité. C'est dans la mise en œuvre de ces valeurs simples et ces attitudes positives que Périgny a toujours affirmé son identité.*

*Pendant la campagne électorale pour les élections municipales, de nombreux citoyens se sont impliqués, apparaissant sur une liste ou intervenant dans une réunion. Chacun a donné son point de vue sur notre commune, proposé des idées et fait part de son envie d'agir. Je souhaite que **ces forces vives poursuivent cet engagement qui ne doit pas rester éphémère**. Nos associations ont tellement besoin de bénévoles, nos services d'accompagnement, nos démarches de solidarités effectives, de compétences et d'investissement. Je salue à l'avance cette implication au service de notre commune.*

A Périgny comme partout en France, quatre électeurs sur dix ne se sont pas déplacés pour les élections municipales. Je ne souhaite pas interpréter dans cette Lettre la raison des trop nombreuses abstentions. La commune ne manque pas de fins politiciens locaux toujours très avisés qui se chargeront de mener l'analyse qui, bien entendu, leur conviendra.

*Je veux simplement rappeler, comme un maire doit le faire à chaque rendez-vous démocratique, la date du dimanche 25 mai et du vote très important pour élire nos députés européens. **Nous sommes tous compétents pour juger d'une Europe qui peut nous convenir.***

Débit ADSL : enfin !

A compter du 19 juin, le nouveau répartiteur (à l'arrière du Monument aux morts) entrera en fonction ! Après six ans de revendication et même de lutte, je suis particulièrement heureux de l'information communiquée par Orange. **Je veux remercier ici les agents de France télécom d'avoir considéré cette demande comme un besoin de service public.** Cette disposition permettra une nette amélioration du débit ADSL de la partie est du centre-ville.

Avec Orange, les opérateurs SFR et Free viennent en dégroupage. Les mutations et les contacts commerciaux devraient s'opérer dans les trois semaines suivantes.

Elections européennes 25 mai 2014

Un seul tour
Les bureaux de vote seront
ouverts de 8h à 18h

Tournez, svp ...

... Suite

C'est une vraie satisfaction de voir chacun d'entre vous apprécier **la réhabilitation de notre hôtel de ville et de son environnement**. Les services de notre collectivité vous accueillent en mairie dans un cadre de travail adapté, des conditions très améliorées de sécurité, d'accessibilité, et de confidentialité.

Pour la longère, les remerciements formulés lors des mariages nous ont convaincus qu'il fallait conduire avec audace cette transformation. Ces nouveaux espaces dédiés à la vie institutionnelle, aux conseils municipaux, aux réunions et aux besoins des familles sont utiles et appréciés.

Le parvis de la mairie et la mise en valeur de la Moulinette parachèvent cette approche patrimoniale qui était une sorte de défi, de confrontation entre la nature, le bâti ancien, et une touche de modernité.

Je sais que beaucoup d'entre vous souhaitent, et c'est bien normal, visiter la nouvelle mairie et ses dépendances. Je vous proposerai prochainement de jumeler une **seconde journée porte ouverte avec l'inauguration du site**. Probablement dans le courant du mois de juin.

Cette Lettre du Maire se poursuit par la **présentation de la gouvernance de notre collectivité avec la responsabilité de chaque adjoint**. Chacun d'entre eux est chargé d'instruire les questions et problèmes que vous leur exposerez et qui correspondent à leur délégation.

Les réponses vous seront données immédiatement si elles ne nécessitent pas de passer devant le bureau municipal que nous tenons tous les mercredi après-midi.

Je vous remercie une nouvelle fois pour votre confiance.

*Cordialement
Guy Denier*

La Municipalité Les adjoints au maire et leurs délégations

Philippe Morisset, 1^{er} adjoint, chargé de l'Urbanisme

Nicole Thoreau, 2^{ème} adjointe, chargée des Affaires sociales et de l'Education

Michel Foucaud, 4^{ème} adjoint, chargé de la Vie associative, des Sports et de la Culture

Christine Berger, 5^{ème} adjointe, chargée de l'Enfance, Jeunesse et du PEL (Projet Educatif Local)

Patrick Orgeron, 5^{ème} adjoint, chargé de la Voirie, des Espaces verts et de l'Environnement

Corinne Bénétreau, 6^{ème} adjointe, chargée de la Communication, Information, Animation et Vie locale

Patrick Chérin, 7^{ème} adjoint, chargé des Bâtiments et ERP (Etablissements Recevant du Public)

Myriam Condamin, 8^{ème} adjointe, chargée de la Politique de la ville et des Gens du voyage

Paulin Deroir, conseiller municipal délégué chargé de la Mobilité, du Cimetière et des Liaisons douces

Les commissions

Aménagement, Urbanisme, Commerces, Bâtiments, Patrimoine et ERP (Etablissements Recevant du Public)

Enfance, Jeunesse, PEL et Affaires scolaires

Environnement, Voirie, Espaces verts, Développement durable et Mobilité

Vie associative, Sports et Culture

*Les commissions sont composées des conseillers municipaux de la majorité et des groupes d'opposition.
Ces conseillers vous seront présentés dans le prochain Periscope.*

MAI 2014

Retrouvez toutes les actualités sur notre site internet :

www.perigny.fr



Ville de Périgny

La Lettre du Maire

Communiqué réalisé par la mairie de Périgny afin de vous informer des dernières actualités de votre ville.

Directeur de publication : Guy DENIER - Rédaction : Corinne BENETREAU

Création www.misscassiopee.com - Imprimerie Rochelaise - Dépôt légal : n° 1941



Hôtel de Ville - Rue du Château
B.P. 79 - 17181 Périgny cedex
Tel : 05 46 44 16 22
Fax : 05 46 44 98 69
Email : mairie@ville-perigny.fr